

Continuum dialectal et ruptures linguistiques : “prendre les langues au vol”

Marie-José Dalbera-Stefanaggi

Université de Corse

dalbera@univ-corse.fr

Jean-Pierre Lai

Université de Grenoble 3

jean-pierre.lai@u-grenoble3.fr

Si l'on en juge à travers la situation linguistique des deux grandes îles de la mer tyrrhénienne, Corse et Sardaigne, l'insularité linguistique n'existe pas. En tout cas, elle ne coïncide ni avec l'insularité géographique, ni avec les frontières nationales.

On rappellera tout d'abord que, sur le plan dialectal, Corse et Sardaigne ne sont pas aussi isolées l'une de l'autre que ne le suggère la géographie. Pour la plupart des auteurs¹, en effet, la Corse et le nord de la Sardaigne appartiennent à l'aire linguistique de l'Italie centro-méridionale, alors que les variétés du centre et du sud de la Sardaigne constituent un groupe autonome, le sarde proprement dit, lui-même divisé en plusieurs variétés (Contini 1987). La Corse est elle-même constituée de diverses variétés linguistiques, entre lesquelles les écarts sont cependant infiniment moins nets qu'entre les variétés sardes.

Si l'on excepte l'isolat génois de Bonifacio, la seule véritable frontière linguistique significative entre Corse et Sardaigne se situe à l'intérieur de la Sardaigne (Contini 1987), entre Gallura et Logudoru. Et l'on peut caractériser, dans le continuum linguistique qui s'étend sur

1. Pour une présentation détaillée de la situation linguistique des deux îles et des diverses analyses proposées, cf. Dalbera-Stefanaggi 1991.

les deux îles jusqu'à cette frontière, pour ne rien dire ici de la péninsule italienne voisine, dans la continuation de laquelle s'inscrit la Corse, l'aire constituée par l'extrême sud de la Corse et la Gallura : elle représente la variété linguistique corso-gallurienne (Dalbera-Stefanaggi 2002), à laquelle sont associées certaines propriétés ethnographiques et culturelles.

La circulation de population entre les deux îles est d'ailleurs ancienne, et la Gallura, au nord de la Sardaigne, est réputée « corse », pour avoir été repeuplée, au XVIII^e siècle, à la suite d'une épidémie de peste, par des Corses (Contini 1987 ; Dalbera-Stefanaggi 2002). Un patronyme courant, en Gallura, est d'ailleurs Cossu (= corsu) et les Gallurais qualifient souvent de *sardes* les habitants du restant de l'île. Quant à l'immigration sarde en Corse, elle est traditionnelle et concerne principalement les villes. La population sarde immigrée est majoritairement originaire du nord de la Sardaigne.

Actuellement, le continuum corso-gallurais est fortement entamé par l'impact du français en Corse et, à un degré moindre, de l'italien en Sardaigne. En effet, l'implantation du français en Corse est largement effective depuis un bon demi-siècle (Dalbera-Stefanaggi 2001), alors que, comme cela apparaît ici même dans notre corpus, l'italien commençait à peine à pénétrer en Sardaigne il y a soixante ans, date approximative de la naissance de nos informateurs : ils n'y ont eux-mêmes, à cette époque, pas eu accès. L'étude que nous avons conduite était destinée à appréhender le fonctionnement actuel de cette situation de continuité et/ou de rupture linguistique, et à tenter de cerner la manière dont les acteurs jouent sur leurs compétences multiples, actives ou passives, pour établir la communication, ainsi que les tensions engendrées par cette stratégie. Au-delà, il s'agit peut-être de comprendre par quels relais et selon quelles modalités le changement linguistique se diffuse dans l'espace et dans le temps.

L'enquête microsociolinguistique qui a été menée auprès d'immigrés sardes de la région d'Ajaccio n'a sans doute pas le caractère de généralité qui conviendrait à l'établissement de données sociologiquement avérées. Elle nous semble cependant donner accès à une bonne représentation du comportement langagier de la population considérée. Nous en exposons brièvement les caractéristiques.

I. Le corpus : problèmes de méthodes

L'ensemble du travail présenté sous ce titre a fait l'objet d'une collaboration entre M.-J. Dalbera-Stefanaggi et J.-P. Lai², de domaines et de spécialités proches mais différents : dialectologie du domaine corse pour la première, phonétique du domaine sarde pour le second. Il nous a en effet semblé – et les résultats ont, selon nous, confirmé – qu'un double regard, une double écoute, une double analyse des données établies pourraient être féconds. Ainsi l'enquête a été réalisée par MJDS. Un premier dépouillement a ensuite été effectué par JPL, selon les choix explicités ci-dessous. La transcription a été revue par MJDS et les divergences entre les deux transcriptions ont été soigneusement pointées. Puis JPL a effectué une analyse phonétique portant sur quelques points qui lui semblaient caractéristiques, ainsi qu'une analyse conversationnelle. Enfin MJDS a conduit sa propre analyse et réalisé la synthèse.

Le recueil d'une telle somme de données (plus de trois heures trente d'enregistrement) est toujours sujet à discussion : la transcription doit-elle être exhaustive ? Doit-on privilégier un ou deux locuteurs représentatifs au détriment des autres ? Comment retranscrire les langues dépourvues d'une culture de l'écrit ? Notre volonté a été de mettre en évidence tout indice oral, précieux à nos yeux, susceptible d'être perçu comme un signal dans l'interaction. Par conséquent tout a été retranscrit, même les marques d'hésitation (hein, hmm, euh...), les lapsus ou encore les bégaiements. Nous avons décidé ensuite d'employer l'API pour le sarde, langue³ dépourvue jusqu'à présent de normes orthographiques. Le restant du corpus, en corse, italien et français, d'abord soumis aux normes des orthographes respectives, a dû ensuite être également transcrit en API, du moins pour les passages qui faisaient problème, c'est-à-dire précisément ceux qui relevaient du continuum que nous tentions d'explorer : l'écart entre les transcriptions s'est toujours avéré significatif. Nous avons également procédé à un catalogue : nous avons découpé le corpus en sujets de conversation. Chacune des séquences ainsi obtenues a fait l'objet d'un minutage et a reçu un titre⁴.

2. Désormais MJDS et JPL.

3. Le Gouvernement Italien a reconnu officiellement la langue sarde en 1997.

4. L'ensemble de ce corpus, sous forme de CD et sous forme de transcription, a fait l'objet d'un dépôt auprès de la DGLFLF.

Tout au long de la transcription, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés liées notamment à la mauvaise qualité sonore, caractéristique des enregistrements des corpus spontanés. Le nombre des participants, quelquefois important, entraîne alors des chevauchements du discours, ce qui rend l'intelligibilité difficile. Enfin, l'articulation de M. P est très faible, à la limite quelquefois de l'intelligibilité.

2. Les langues en présence : représentations, phantasmes et clichés

D'une manière générale, le corpus fait apparaître un enchevêtrement la plupart du temps inextricable entre les langues présumées en présence. On les caractérisera rapidement ici – sans entrer encore dans les problèmes que posent ces définitions – comme italien et français (plus ou moins standardisés ou régionalisés), corse, corso-gallurien, sarde (divers dialectes) ; elles ne sont pas seulement réparties en fonction de la provenance des locuteurs mais intimement mêlées, parfois de manière largement ambiguë, à l'intérieur d'un même message.

La famille observée se compose des parents, M. et Mme P., âgés de 60-65 ans, locuteurs principaux, nés en Sardaigne, de leurs cinq enfants – seule l'aînée est née en Sardaigne – et de leurs petits-enfants. Autour de cette famille gravitent des « familiers » : le frère de M. P. (il Signor P.), venu de Sardaigne pour un bref séjour, avec sa famille, des cousins – sardes – de Mme P., installés eux aussi en Corse, un gendre originaire de Sardaigne également, un autre de Corse, etc. Les entretiens rassemblent ces locuteurs et des Corses, liés entre eux par des liens d'amitié et de travail (exploitation agricole)⁵.

5. Mme P. est originaire de la région de Nuoro, zone centrale de la Barbagia, qui se caractérise par un fort conservatisme par rapport au latin. Son père a émigré en Gallura tout d'abord, puis en Corse. M. P. (dit Barò : diminutif de Salvatore en sarde) est originaire d'un village situé entre deux zones dialectales (le logoudorien et le nouorien), à proximité de Buddusò. Cette zone, située au nord de Nuoro, est considérée traditionnellement comme la région du *sarde par excellence*, dans la mesure où de nombreux auteurs et poètes ont écrit dans ce dialecte ; ce dernier représente la culture écrite, se distinguant ainsi des autres dialectes qui ont eu « seulement » une tradition orale. Les autres locuteurs sont : MJDS, d'Ajaccio, qui mène l'enquête ; la Signora P., de passage, qui est l'épouse de du Signor P. ; elle vient d'Ozieri, village de la région du Logudoro au sud-est de Sassari, où la famille

Ce sont les parents de Mme P., aujourd'hui disparus, qui sont à l'origine de cette immigration, vécue comme un véritable échec, et suivie d'une tentative de retour en Sardaigne, sanctionnée également par un échec. Le corpus comprend de longs développements quasi spontanés (du type de ce que l'enquête dialectologique recueille souvent comme « récits de vie ») relatifs, justement, aux problèmes linguistiques vécus par les membres de la famille. On apprend ainsi que Mme P., aînée de onze enfants, n'est pas allée à l'école⁶ et ne parlait, à son arrivée en Corse, que le sarde de sa région d'origine. Contant son désarroi, elle pointe trois choses : le bénéfice qu'elle a tiré du fait que ses frères et sœurs, plus jeunes qu'elle et scolarisés, apprenaient l'italien à l'école, le soutien de la radio puis de la télévision qui lui ont permis d'avoir contact avec l'italien, et l'appui qu'elle a trouvé chez son père qui, bien qu'étant originaire du Logudoru, parlait également le gallurien⁷, pour avoir gardé ses bêtes en Gallura. De sorte que, nous dit-elle,

à noi, se volete, ci siamo trovati più avvantaggiati perchè abitavamo... babbo a abitato assai nella Gallura, così che parlava il gallurese, lo parlava proprio bene, e qui lui non si è trovato spaesato, se voi volete, se è adattato, di più di noi, anche io, per dire, sentivo come parlava babbo e prendevamo le lingue al volo, vedete, eravamo... c'avevamo quello spirito di imparare i "patois" di un paese all'altro ch'era una cosa straordinari⁸...

On ne saurait mieux évoquer la stratégie d'intégration linguistique mise en œuvre par Mme P.,...et la formule « prendre les langues au

réside habituellement ; J. et V., de la région d'Ajaccio ; M. S. et Mme S., des environs d'Ajaccio également ; il signor P. frère de M. P. ; Mme V. C. : elle vit à Ajaccio mais est originaire de Chiaramonti (à 25 km à l'est de Sassari à vol d'oiseau).

6. Suivie, dans la famille, par quatre autres filles, elle s'occupait du bétail ; c'est d'ailleurs, nous dit-elle hors enregistrement, cette situation familiale désastreuse (pas de garçons dans la fratrie) qui a justifié l'émigration de ses parents, à qui on avait dit que, en France (et donc en Corse) il y avait des allocations familiales « même pour les filles »... Cinq garçons sont nés après l'arrivée en Corse.
7. Le gallurien, on l'a vu, s'assimile à la variété de corse parlée dans l'extrême sud ; à ce titre, il est génétiquement proche du toscan, qui soutend la langue italienne ; le sarde constitue en revanche un groupe à part.
8. « nous, si vous voulez, on s'est trouvé plus avantagés parce que on habitait... mon père a habité longtemps en Gallura, de sorte qu'il parlait le gallurien, il le parlait très bien, et ici, lui, il ne s'est pas trouvé dépaysé, si vous voulez, il s'est adapté, plus que nous, même moi, pour ainsi dire, j'entendais comment parlait mon père, et nous prenions les langues au vol, vous voyez, nous étions... nous avions cet esprit d'apprendre les "patois" d'un pays à l'autre qui était une chose extraordinaire... ».

vol » nous a semblé suffisamment représentative pour que nous en fassions le sous-titre de notre article.

M. P. ne fait pas directement part, dans le corpus, de son propre comportement linguistico-langagier. On apprend cependant, par les autres locuteurs, qu'il a appris le gallurien en Sardaigne, bien que ce ne fût pas la langue de sa région d'origine, et qu'il a continué à le parler, de manière quasi naturelle, en Corse, sans avoir jamais connu de problème de compréhension.

Les aptitudes et comportements linguistiques des enfants sont variables et difficilement systématisables. De la petite fille de M. et Mme P., dont le père est sarde lui aussi, on apprend qu'elle parle le français, l'italien, le corse, le dialecte sarde de la région de son père. Il nous a été difficile de vérifier. Des quatre filles du couple P., on apprend que seule l'aînée parle le sarde, à côté du français et de l'italien, alors que les plus jeunes ne parlent que le français et l'italien. Quant au fils, il parle également, à côté du français et de l'italien, le sarde et le corse. Pour ce qui est des autres locuteurs, on comprend, à travers le corpus, que les dialectes sardes des uns et des autres sont variés, souvent incompréhensibles les uns pour les autres, et que divers accommodements sont possibles. Le corpus fait d'ailleurs état, très souvent, de répétition d'un terme dans diverses langues ou variantes, comme pour s'assurer que la communication est bien passée... Quant aux préoccupations et interrogations métalinguistiques, elles sont nombreuses, et constituent une part importante du corpus recueilli.

Parmi les variétés linguistiques en présence, seul le gallurien semble faire l'objet d'une reconnaissance consensuelle. Il est nommé par tous les acteurs, qui le considèrent de manière explicite comme un pont entre le sarde et le corse⁹. Ils font cependant parfois une distinction entre le gallurien de Sardaigne (*gallurese gallurese*) et celui de Corse (*corsicano*)¹⁰ :

Mme P. : lui, il *gallurese*, lo sa *parlare*

Mme P. : lui, le gallurien, il sait le parler

9. Cf. ci-dessus la citation de Mme P.

10. Ce terme n'est pas répertorié, avec ce sens, par les dictionnaires existants. Il désigne habituellement, au féminin, une manière de chanter ("à la corse") en Gallura.

enq. : *si*

enq. : oui

Mme P. : *lui si*

Mme P. : lui oui

Signor P. : *eh be... non è... non è... lu galluresu come la Corsica, no*

Signor P. : eh be... ce n'est pas... ce n'est pas le gallurien comme celui de la Corse, non

Mme P. : *no, ma... il gallurese gallurese, vuole sapere*

Mme P. : non, mais... le gallurien gallurien, elle veut savoir

M. P. : *è il gallurese di San Teodoro, Santa Teresa*

M. P. : c'est le gallurien de San Teodoro, Santa Teresa

enq. : *si, si*

enq. : oui oui

Mme P. : *si rassomiglia però, mais... ma lei vuole sentire il gallurese gallurese, [su gaḍḍu 'lEze ku 'mente /la' iḍḍi/ in ga' ḍḍula]*

Mme P. : ça se ressemble mais elle veut entendre le gallurien Gallura

Signor P. : *eh be... [EO no lo sO faE' ḍḍau 'kOme lo fa' Eḍḍano 'issos]*

Signor P. : eh be moi je ne le parle pas comme eux

Mme P. : *avete visto come è*

Mme P. : vous avez vu comment il est]

Plus loin, lors d'un échange avec son frère, *Signor P.* s'adapte au discours de ce dernier et prononce quelques mots en gallurien. Sa femme intervient alors en italien : « *perchè stai parlando corsicano ?* » (Pourquoi es-tu en train de parler corsicano ?). L'ensemble du corpus montre du reste que ce mode d'échange entre les deux frères n'est pas isolé : il est induit par la présence ou l'intervention de locuteurs corses. Le rôle d'interface corse-sarde joué par le gallurien se confirme donc.

Le sarde fait l'objet de deux approches différentes, de la part de la famille émigrée en Corse, d'une part, de la famille demeurée en Sardaigne d'autre part. Pour *M.* et *Mme P.*, émigrés en Corse autour des années cinquante, le sarde n'existe pas comme entité : le terme « patois » est utilisé plusieurs fois dans le corpus pour désigner les diverses variétés de sarde, et l'accent est constamment mis sur la variation et l'absence d'intercompréhension entre les locuteurs des différentes variétés. Rappelons – les références sont nombreuses dans le corpus – que, lors de leur départ de Sardaigne, *M.* et *Mme P.* ne parlaient

que sarde, l'italien n'ayant pas encore pénétré dans l'île. La branche de la famille demeurée en Sardaigne a en revanche une conscience aiguë de l'existence d'une langue sarde :

Signor P. : e si noi, a scuola, ci trovavamo in difficoltà, perché il sardo è un dialetto e non si rassomiglia...

Signor P. : et si nous, à l'école, nous étions en difficulté, parce que le sarde est un dialecte... et il ne ressemble pas...

Signora P. : è una lingua !

Signora P. : c'est une langue et plus loin :

enq. : quand'è voi parleti, tutti i dui, tra voi, chi parleti ?

enq. : quand vous, vous parlez, tous les deux, entre vous, que parlez-vous ?

M. P. : tra no parlemu « patois » di paese.

M. P. : entre nous, nous parlons le patois du pays.

Signora P. : no, sardo ! il sardo !

Signora P. : non, le sarde ! le sarde !

La pénétration de la langue nationale italienne, corrélée à la régression du sarde, a engendré la prise de conscience et la revendication linguistique. Cela ne va pas du reste sans la mise en place d'une hiérarchie entre les variétés, objet de discussions passionnées, l'émergence littéraire étant retenue comme le critère fondamental de prééminence pour les Sardes de Sardaigne ; comme le montre la réplique de Mme P. – qui sous-entend que « le vrai sarde », c'est pour chacun sa propre variété – les émigrés n'approuvent pas cette manière de voir :

Signora P. : la poesia sarda è nata propio a Ozieri...

Signora P. : la poésie sarde est née à Ozieri même...

Mme P. : ... dicono i logudoresi...

Mme P. : ... c'est ce que disent les gens du Logudoro

Apparaît alors le cortège de stéréotypes faisant correspondre échelle de valeurs morales et appartenance géographique et linguistique :

Mme P. : non... io parlo... il montagnino... il-il... Barbagia... la Barbagia... il nuorese

Mme P. : non... moi je parle... le montagnard... la-la... Barbagia... la Barbagia... le nouorien

Signor P. : Barbagia... gente cattiva...

Signor P. : Barbagia... des gens méchants...

Mme P. : non è vero.

Mme P. : ce n'est pas vrai

Signor P. : ...piccolina piccolina...

Signor P. : petits, tout petits...

Mme P. : là, sta dicendo Barbagia perché sono io della Barbagia, ma non so cattiva

Mme P. : là, il dit Barbagia parce que moi je suis de la Barbagia, mais je ne suis pas méchante

Signor P. : gente brava... più brava di noi... però ladri

Signor P. : des gens courageux, (bons), plus courageux (bons) que nous... mais... voleurs

Mme P. : non è vero

Mme P. : ce n'est pas vrai

Signor P. : no, bravi, accoglienti mi... fratellanza... come dire... però... cioè rubavano

Signor P. : non, courageux (bons), accueillants... fraternité... comment dire... mais... en fait ils volaient

Dans ces échanges, la tension entre les protagonistes est forte. À l'issue de cet affrontement, cherchant à convaincre l'auditoire en martelant ses assertions, Signor P. poursuit :

Signor P. : nella parte in-interna son più ladri... della parte civile-civilizzate dopo... anche nel modo di vestire... noi avere... i pantaloni lunghi... loro... avere... i gambali... perché noi... andare nei posti puliti... loro in mezzo ai boschi

Signor P. : dans l'intérieur, ils sont plus voleurs que dans la partie civilis-civilisée après... même dans la manière de s'habiller... nous... avoir... les pantalons longs... eux... avoir... les guêtres... parce que nous... aller dans les endroits propres... eux aller dans les bois

Le matraquage verbal s'accompagne d'une sorte de pidginisation (verbes à l'infinitif, simplification extrême de la structure syntaxique, alors que le discours de ce locuteur est par ailleurs plutôt soutenu) sans doute destiné à se faire mieux comprendre des étrangers (corses) et à les rallier à ces propos.

Parmi les langues en concurrence dans le corpus, le corse, omniprésent, ne suscite guère de commentaires. Mme P. affirme simplement – contre toute vraisemblance – qu'elle ne comprend pas le corse de la région de Bastia : elle s'empare simplement d'un stéréotype qui a cours en Corse, et elle renforce ainsi son insertion dans la région où elle vit, le sud de la Corse. C'est sans doute à la même fonction que

répond une remarque qu'elle réitère à propos de ses enfants et petits enfants : ils parlent le corse, nous dit-elle, « avec l'accent et tout ». Quant au français et à l'italien, largement utilisés à travers tout le corpus, ils ne font l'objet d'aucun commentaire de la part des locuteurs en présence¹¹.

Une autre variété linguistique est brièvement mentionnée dans le cours du corpus : le sassarien. Mme P. dit, à propos d'un couple d'immigrés :

il marito parla sassarese¹²... il sassarese è come si voi volete il marsegliese... c'hanno una specia di parlare cosi piccante

son mari parle sassarien... le sassarien c'est, si vous voulez, comme le marseillais... ils ont une espèce de parler... 'relevé' (corsé ?), comme ça...

et, hors micro elle ajoute : « ça fait rire ! ». Ou encore :

il sassarese è diverso : è una spezia d'italiano bastardo

le sassarien, c'est différent : c'est une sorte d'italien bâtard.

3. Comportements langagiers : hommes et femmes, langues et dialectes

Le corpus recueilli manifeste une imbrication linguistique telle qu'il est malaisé de dire par qui, ou bien à quel moment, est employé tel code ou telle variété. Il nous semble cependant possible de dégager quelques idées-force, et de faire l'hypothèse, à travers les éléments recueillis, d'une corrélation qui se dessine entre hommes et femmes d'une part, et pratiques linguistiques (dialecte ou standard) d'autre part¹³. L'adaptation linguistique de M. P., en effet, passe par le gallurien, qui sert en

11. Voir cependant M. P. à la note 18.

12. Le dialecte parlé à Sassari, la grande ville du nord de la Sardaigne, attenante à l'aire gallurienne, est analysé comme un mélange de génois et de pisan (voir en particulier Contini 1987) et nous avons montré (Dalbera-Stefanaggi 2001) qu'il présente de nombreuses analogies avec une aire du sud de la Corse (Taravo)...

13. Il peut sembler abusif de généraliser à partir d'un groupe et d'une enquête aussi restreints. Signalons cependant que nous avons choisi ce groupe comme représentatif, au vu de notre pratique d'enquête et d'observation depuis quelque trente ans sur le terrain corse. Au demeurant, nous sommes en train de chercher à vérifier de manière plus significative ces résultats dans le cadre d'un nouveau contrat avec l'INED et la DGLFLF : il s'agit de l'exploitation de l'"enquête sur l'histoire des familles", conduite dans le cadre du recensement de 1999. Notre objectif principal d'étude est constitué par l'analyse des pratiques linguistiques chez les émigrés italiens en Corse.

quelque sorte de pivot entre le sarde et le corse. Alors que Mme P., elle, tend à se mettre en mesure d'utiliser l'italien (on verra ce qu'il y a d'approximatif dans cette dénomination) dans ses échanges avec l'extérieur. Pour ramener les faits à quelques traits schématiques (mais l'ensemble du corpus corrobore cette analyse), M. et Mme P. disent :

Mme P. : italien	M. P. : corso-gallurien	ce qui équivaut en français à :
<i>Si</i>	<i>ié</i>	“oui”
<i>Adesso</i>	<i>avà</i>	“maintenant”
<i>Molto</i>	<i>assai</i>	“beaucoup”
<i>Lui</i>	<i>ellu</i>	“lui”
<i>Nessuno</i>	<i>nìnu</i>	“personne”
<i>Il cane</i>	<i>u ghjacaru</i>	“le chien”
<i>leri</i>	<i>arimani</i>	“hier”
<i>Lunedì, martedì...</i>	<i>luni, marti...</i>	“lundi, mardi”

Par ailleurs, Mme P. emploie les formes progressives typiquement italiennes et inconnues du corse : *sto parlando* « je suis en train de parler », *stanno facendo* « ils sont en train de faire », l'imparfait en *-ava* avec déplacement de l'accent sur la désinence à la première personne du pluriel : *cantavamo*, « nous chantions », là où son mari dit *cantajami*, forme corso-gallurienne. Elle emploie des infinitifs en *-are* et non en *à* : *cantare* « chanter » alors que le corse dit *cantà*. Elle parle des « amandes », [le man'dorle], que son mari appelle [la'm ànduli], ou encore de [la 'makina] « la voiture » que son mari appelle [a βi'ttura] qui est le terme corse (évidemment issu du français). Les exemples peuvent être multipliés et traversent l'ensemble du corpus : Mme P. a choisi l'italien¹⁴, langue nationale de son pays d'origine, alors que son mari a choisi ce qu'il ne nomme pas mais que l'on peut clairement identifier comme du corse du sud, c'est-à-dire du corso-gallurien : il a fait le choix du continuum dialectal.

Plus loin, Mme. P. dit à Mme C., une locutrice (émigrée elle aussi, mariée à un sarde) occasionnelle du corpus : « *tuo marito, ho visto che*

14. « *le parole puoi dirle in corso dove fin che posso... dove fin... dove posso arrivare per dire mi spiego e se bo se non capiscono puoi dire anche in francese mais eio rispondo in italiano* » (les mots, je peux les dire en corse, dans la limite de mes possibilités, je me fais comprendre et si on ne me comprend pas je peux les dire même en français, mais moi, je réponds en italien).

parla corso » (ton mari, j'ai vu qu'il parle corse). Et Mme C. répond (en français) : « oui mais lui, il travaille sur les chantiers, donc il est obligé, il bosse sur les chantiers... », lieu masculin par excellence. Corrélativement, on apprend que M. P. ne peut remplacer sa femme, sur le marché, car « il aurait honte de parler, il aurait peur de se tromper, ou bien de ne pas se faire comprendre » : il fait l'hypothèse implicite que sur le marché, avec la clientèle, on ne doit pas parler... dialecte¹⁵. Mais Mme P., elle, n'a plus cette peur : la première fois qu'elle a affronté le marché « *son venute tre o quattro vecchiette, vedete, delle vecchie aiaccine... mi sembra che mi [ano] protetto, vedete ?* » (« il est venu trois ou quatre petites vieilles, vous voyez, de ces vieilles ajacciennes... il me semble qu'elles m'ont protégée, vous voyez... »). Les « petites vieilles » ajacciennes parlaient... français.

Il y a, par conséquent, une sorte d'équation qui semble se mettre en place : français ou italien, c'est-à-dire la « langue nationale », d'une part, représente le choix des femmes, la variété haute ; le corse ou galurien ou sarde(s), c'est-à-dire le « dialecte », d'autre part représente le choix des hommes, la variété basse. Cette analyse, qui s'intègre dans le paysage général de ce que nos enquêtes en Corse nous ont permis de repérer¹⁶, est ici corroborée par divers éléments : en premier lieu, la répartition des réalisations de /r/ chez les locuteurs. La réalisation du phonème /r/ est en effet apicale (c'est à dire dialectale) chez M. P., dans tous les cas, c'est-à-dire quelle que soit la variété dans laquelle il s'exprime. En revanche, chez Mme P., /r/ est vélaire, c'est-à-dire français (régional), quand elle parle italien ou français, alors qu'il est apical lorsqu'elle parle sarde. Corrélativement, elle confie qu'elle parle sarde quand elle est *arrabbiata* (« enragée »).

Un seul cas, très précieux pour notre démonstration, fait coexister les deux types de /r/, vélaire et apical, dans une phrase en italien : [se a'vrei 'detto il 'ferro da 'stiro] « si j'avais dit le fer à repasser ». Dans cet exemple, la première partie du message (se a'vrei 'detto) s'adresse à un interlocuteur corse, et contient un discours rapporté

15. Cette vision est juste dans son principe : dans la rue ou au marché, particulièrement entre femmes, la prise de parole ne se fait généralement pas en corse. Mais elle est sans doute excessive dans son appréciation : le marché est probablement un des rares lieux où l'on peut rencontrer encore des corsophones spontanés.

16. Dalbera-Stefanaggi M.J. (2001).

[il 'ferro da 'stiro] censé s'adresser à son interlocuteur italien. La répartition de [ʀ] et [r] est fonction de l'interlocuteur, corse ou italien, et la deuxième partie est de plus significative en ceci qu'elle montre que Mme P. est parfaitement consciente d'utiliser un [ʀ] vélaire en parlant (italien) avec des Corses, et un [r] apical en parlant à des Italiens.

L'anecdote du « fer à repasser » nous livre une clef de compréhension du comportement sociolinguistique de la locutrice. En effet, l'utilisation du [ʀ] vélaire n'est qu'une hypercorrection qui permet à Mme P., à défaut d'avoir appris à parler le corse, de se rapprocher de cette langue et de cette société. En outre, on remarque qu'il s'agit du [ʀ] du dialecte de la ville d'Ajaccio¹⁷, le modèle de prestige pour Mme P., puisqu'il s'agit de la capitale économique du Sud de l'île, où Mme P. installe son étal tous les matins. La réalisation [ʀ] vélaire est aussi celle du français régional. En revanche M. P. emploie toujours un [r] apical, même dans les rares mots français que contient son discours. Rappelons que son cas est différent, dans la mesure où il a choisi, en émigrant, l'usage du dialecte. L'ensemble du corpus autorise même à penser qu'il ne parle pas du tout l'italien¹⁸, du moins consciemment. Son intégration est donc plus « naturelle ».

Un autre trait du souci d'intégration de Mme P. apparaît dans un trait phonétique assez surprenant : la nasalisation vocalique. En effet les nasales rencontrées chez Mme P. sont tout à fait remarquables, parce qu'elles ne correspondent pas au système vocalique italien, qui ne les connaît pas. Quant à l'influence du français, elle ne saurait entrer en ligne de compte, car la nasalisation vocalique de Mme P. ne coïncide pas avec le modèle français, ni standard ni régional : elle concerne en effet tout autant la voyelle en syllabe ouverte ([aʃ ɛ̃n'tsʃ ɔ̃ne] « ascension », [Ra'dʒ ɔ̃ne] « raison », [frustra'tsʃ ɔ̃ne] « frustration », [komi'sj ɔ̃ne] « commission ») qu'en syllabe fermée ([m ɔ̃nte], « mont », [tʃ ɛ̃ntu] « cent », [gr ɑ̃n'di] « grand », [pj ɑ̃'ta] « plante »...). Pour ce qui est d'une éventuelle influence du sarde, seule une partie

17. Cfr. Dalbera-Stefanaggi 1991 :125 : à Ajaccio, le r vélaire s'est généralisé.

18. « *Enq : un parlavati micca italianu ? M. P. : innò, parchi si parlava sardu, l'italianu un era ancora arrivatu in Sardegna* » (vous ne parliez pas l'italien ? non, on parlait sarde, l'italien n'était pas encore arrivé en Sardaigne) Ailleurs, M. P. déclare n'avoir jamais parlé italien, et raille « *questa malatia dell'italianu* » (cette maladie de l'italien).

du sud de la Sardaigne connaît ce phénomène¹⁹. Or, Mme P. ne provient pas de cette région ; bien au contraire, elle appartient à la zone linguistique de Nuoro qui n'admet pas de nasales. Finalement, l'explication qui semble se présenter avec le plus de vraisemblance est celle d'une influence du corse, où l'on sait qu'il existe une nasalisation de ce type. Si par le passé, en effet, l'existence des nasales corses a été contestée ou bien ignorée, des recherches plus récentes ont permis, tout d'abord, de dégager un mécanisme de la nasalisation propre à l'île, puis d'établir que l'hypothèse d'une influence du système des nasales du français sur le corse n'a aucun fondement (Dalbera-Stefanaggi 2001). On peut dès lors penser que Mme P. subit là une influence du corse.

L'explication de ce comportement singulier est sans doute à rechercher dans le domaine sociolinguistique. La distribution de ce phénomène en Corse est tout aussi géographique que sociale. Ainsi les personnes âgées des villages les plus retirés ont tendance à nasaliser d'avantage que les jeunes gens. Toutefois, ces derniers sont parfaitement conscients de la valeur emblématique de ces articulations et donc de la référence identitaire qui s'y rattache... En émigrant, notre locutrice, Mme P., n'a pas appris la langue corse, mais a choisi l'italien comme langue véhiculaire ; cependant, pour pourvoir à son intégration au sein de la société corse, on peut penser qu'elle s'est emparée de la marque distinctive que constitue la nasalisation vocale. Cela semble confirmé par le fait que, lorsque Mme P. réintroduit le sarde dans la conversation, ce type de nasales disparaît, et c'est ainsi le système phonologique primitif (sarde) qui resurgit : [gal-dumun'dzone]. Pour les quelques mots français « incrustés » dans la conversation, il y a, certes, une nasalisation — il ne faut pas oublier que le français appris est un français de type régional — mais celle-ci est moins prononcée : [ko'ʃɔ], [kre'sɔ], [fur'gɔ], [l'pɾɔ].

D'une manière générale, on remarque, tout au long du corpus, au-delà des changements ponctuels de code, une régularité dans la répartition des rôles des langues : français et italien sont en quelque sorte perméables l'un à l'autre (une locutrice, corse mais non corsophone,

19. Cf. Contini Boë 1972 : 187 ; dans le parler de Sanluri on rencontre des nasales du genre : [lāā] 'laine', [lūā] 'lune'.

converse tout au long du corpus en français avec Mme P., qui n'emploie elle-même que l'italien), les commutations de code se font entre français et italien chez Mme P., son italien est truffé d'emprunts à diverses couches du français²⁰ ; alors que corse et gallurien et, à un degré moindre, sarde sont, de leur côté, utilisés dans ce même rapport d'équivalence et de perméabilité.

4. Aspects dialectologiques : problèmes de description... et de transcription

Si l'on revient à présent à une analyse du corpus en termes plus spécifiquement dialectologiques, quelques aspects se dégagent avec insistance et méritent d'être examinés en détail. Sous la variation de code peut se déceler une permanence de certains traits (de l'ordre du « système ») qui caractérisent fortement certains acteurs ou certains échanges.

• *La métaphonie*

Il s'agit là d'un mécanisme d'harmonie vocalique, caractéristique des dialectes sardes. Rappelons-en brièvement les modalités²¹ : « le vocalisme sarde actuel est profondément marqué par la métaphonie. Le degré d'aperture d'une voyelle, qu'elle soit accentuée ou inaccentuée, en syllabe ouverte ou fermée, est conditionné par celui de la voyelle suivante (le phénomène n'intéresse donc pas les voyelles finales). Devant [i] et [u] par exemple, on peut rencontrer [e] et [o] mais jamais [ɛ] et [ɔ] ; ces dernières en revanche ne sont employées que si la voyelle de la syllabe subséquente est [a], [ɔ] ou [ɛ]. D'où la prononciation

[ˈkelu] « ciel », [ˈkɔdɔ] « épaule » [...] face à [ˈkɛna] « souper », [ˈmɛlɛ] « miel » [...]

[ˈmerula] « merle », [ˈkottsula] « sorte de pain », [...] face à [...] [ˈlɛppɛrɛ], « lièvre », [ˈtɛntˈɔzza]).

20. *sono stressata* « je suis stressée », *siamo invaiti* « nous sommes envahis », *una boita di ferro* « une boîte de fer », *non voglio micca che s'accrocci qui* « je ne veux pas qu'elle s'accroche ici »...

21. La métaphonie a probablement concerné un temps l'ensemble des variétés romanes (Lausberg 1969) ; elle n'a laissé des traces et, *a fortiori*, n'est demeurée vivante que dans certaines de ces variétés.

Il faut préciser que la métaphonie, en sarde, est non seulement un mécanisme diachronique, qui conditionne les évolutions vocaliques mais aussi un mécanisme actif en synchronie, qui engendre des alternances comme [ˈbonu] « bon » vs [ˈbɔna] « bonne ». Le phénomène marque aussi, de manière très caractéristique, l'italien régional de Sardaigne (Contini 1987 : 439-441).

Lors de la première analyse du présent corpus, étudiant le système vocalique de Mme P., JPL y décèle une organisation métaphonique nette : « nous avons noté un système vocalique simplifié, avec un degré de fermeture des voyelles centrales assez impressionnant » : [ˈnotʃi] « noix », [koˈzi] « ainsi », [ˈdopu] « après », [ˈfwɔri] « dehors », [koˈllina] « colline », [poˈleɖɖu] « poulain », [ˈkɔrsi] « corse », mais [ˈɡɾɔsse] « grosses », [pɾeˈtsemɔɔ] « persil », [ˈpɛdʒɔ] « pire », [ˈbellɔ] « beau », etc. Dans *nocci*, par exemple, le [i] final conditionne la fermeture du [o], qui, dans la prononciation de Mme P., atteint pratiquement le [u] : [ˈnɔtʃi]. Mais un certain nombre de cas échappent à la logique métaphonique.

Dans le système vocalique de M. P., toujours selon JPL, la métaphonie semble fonctionner également : [ˈboni] « bons », [ˈpedi] « pieds », [ˈpekuri] « brebis », [ˈɡrossu] « gros », [ˈpetʃi] « morceaux », [fjoˈriti] « fleuris », [ˈpolli] « poulets »... mais les exceptions ne manquent cependant pas : [ˈfjɔri] « fleurs », [ˈfrɛddu] « froid », [ˈkwɛllu] « celui », [tsuˈkkɛtti] « courgettes », [ˈbelli] « beaux, belles ».

À l'écoute des mêmes occurrences, le point de vue de MJDS a été différent. En ce qui concerne la transcription des voyelles atones tout d'abord : [fjuˈriti] et non pas [fjoˈriti], [purˈta] et non [porˈta] « porter », [aˈɟu] et non [aˈɟo] « j'ai », [liˈkɔziˈbelli] et non [leˈkɔzeˈbellɛ] « les choses belles » : on le voit, c'est toute la morphologie nominale et verbale qui est concernée par cette divergence d'interprétation. La raison semble claire : chacun des deux transcripateurs a réagi en fonction de sa connaissance de la zone dialectale concernée : la transcription phonétique est déjà une analyse, elle est fortement contrainte culturellement. La mesure instrumentale, dans ce genre de cas, n'est pas d'un grand secours : nous avons évalué, il y a déjà longtemps (Dalbera-Stefanaggi 1991) l'ampleur du polymorphisme, en corse, des voyelles atones, liée à la forte réduction de l'inventaire phonologique dans cette position. Dans toute la moitié sud de la Corse, en

effet, l'inventaire des voyelles atones est réduit à [i], [u] et [a]²², en relation avec la réalisation particulièrement énergique de l'accent tonique. Dans une petite aire du sud de la Corse (Dalbera-Stefanaggi 1991), la réduction d'inventaire est encore plus forte et peut s'interpréter, phonologiquement, comme une sorte de /ə/. Il est clair que, dans ces conditions, aucune métaphonie n'est (plus) possible, mais les formes recueillies n'en sont-elles pas le résultat régularisé sur d'autres bases²³ ?

En ce qui concerne l'interprétation des « exceptions » ensuite : JPL considère comme déviantes par rapport à l'application de la métaphonie des formes comme [bɛlli] « beaux », [fjɔri] « fleurs », [ʝɔrni] « jours », [vɔlti] « fois », [tsu'kkɛtti] « courgettes ». Il s'agit tout simplement pour MJDS de formes corses, dans leur ensemble, c'est à dire de formes issues de l'une des variétés du sud de l'île. Par ailleurs, elles trouvent leur justification dans le phénomène de réduction vocalique que nous venons de mentionner et dans la règle morphologique d'alternance vocalique qui y est corrélée : [ʝɔrni] « jours », [aʝur'na] « faire jour », [fjɔri] « fleur, fleurs », [fju'riʝa] « fleurir » etc. Mais aussi, pour MJDS, elles témoignent de l'hésitation de la parole de M. P. entre les différentes variétés dialectales qui s'enchaînent dans l'espace : gallurien, taravais, corse centro-septentrional (Dalbera-Stefanaggi 2002). On sait que ces variétés se différencient entre elles par la manière dont elles traitent les voyelles toniques moyennes du latin, c'est-à-dire précisément par les points sur lesquels M. P. hésite ou varie. S'il y a rupture, en termes typologiques aussi bien que génétiques, entre ces variétés, il y a aussi, forcément, continuité dans l'espace et dans le temps : nous avons montré ailleurs (Dalbera-Stefanaggi 1991) comment le passage de l'un aux autres de ces systèmes se faisait par un renforcement de la règle de l'ouverture des brèves, selon une progression scalaire, puis comment s'inversaient les voyelles moyennes, etc. C'est finalement à travers cette progression spatio-temporelle que l'on peut interpréter les variantes de M.P. :

22. Cela est vrai également pour le sassarien et le gallurien.

23. Le débat sur la métaphonie est immense, et il n'est pas question de l'aborder ici. Renvoyons à Lausberg 1969 pour un aperçu global et des discussions... La métaphonie, sans doute générale en roman, a été soit conservée, soit réinterprétée, soit abolie.

[ˈfjɔri] alterne avec [ˈfjɔri] « fleur, fleurs », [ˈsɔli] avec [ˈsɔli] « soleil », [duttˈɔri] avec [duttˈɔri] « docteur » (l'ouverture de la mi-fermée en mi-ouverte caractérise la variété du corse centro-septentrional en face des variétés méridionales), et, à l'inverse, [ˈfɛsta] avec [ˈfɛsta], [ˈmɔrta] avec [ˈmɔrta], (l'ouverture des mi-fermées en mi-ouvertes en syllabe fermée caractérise la variété corso-gallurienne en face du restant du corse). Par-dessus tout, les langues en contact sont caractérisées par une véritable surdétermination de la parenté, ce qui renforce la possibilité de jeu sur la variation et ne peut, du reste, manquer d'entraîner des difficultés d'analyse et d'interprétation.

• *La lénition consonantique*

Tout comme la métaphonie, ce point illustre la variation, tant dans la production que dans la réception. Il s'agit, là encore, d'un phénomène qui a sans doute été commun, un temps, à l'ensemble de la Romania, et qui s'est spécifié et conservé dans certaines aires, en particulier celle qui nous intéresse ici.

D'une manière générale, la lénition consonantique²⁴, au sens diachronique, désigne l'affaiblissement des consonnes en position intervocalique. Cette variation se produit également, du moins un temps, et avec certaines contraintes, à l'initiale de l'unité accentuelle, dans la mesure où cette position est aussi une position intervocalique : [ˈfjɔri] « fleur », [u ˈvjɔri], ou bien [u ˈβjɔri] « la fleur ». Les langues romanes – en particulier les standards – ont régularisé l'initiale du mot. Ce n'est pas le cas, en revanche, des dialectes de l'aire corso-sarde (et plus généralement italo-centro-méridionale) qui nous intéressent, puisque cette lénition consonantique initiale y fonctionne, en synchronie, comme un mécanisme d'alternance initiale parfaitement réglé, et est même en train de devenir, en corse, dans la variante « élaborée », un marqueur très fort d'identité linguistique (Dalbera, Dalbera-Stefanaggi 2001). Dans le corpus analysé ici, la lénition consonantique, dans sa manifestation intervocalique comme dans sa réalisation initiale, traverse toutes les productions, tous locuteurs et

24. Ces phénomènes de lénition/fortition sont au centre de bien des débats dans la phonologie de ces dernières années : cf. notamment le numéro 3 de la revue *Corpus* « Usage des corpus en phonologie » publié sous la direction de Tobias Scheer 2004.

toutes zones confondus. Elle se réalise, certes, selon des modalités diverses, qui font qu'elle est parfois imputable aux variantes corses, parfois aux variantes sardes, parfois même aux productions italiennes ou françaises, et parfois encore ambiguë ; sa constance de réalisation confère au corpus une tonalité générale manifeste, de l'ordre de ce que l'on appelle communément « l'accent ».

En voici quelques exemples :

M. P. : [ʔaŋɔ 'βane] « quand ils font » ; [a'taʔaɔa] « il touche », [ʔku i 'βorbitʃi] « avec les ciseaux » ; [i 'βjori] « les fleurs » ; [di 'βɔra] « de dehors » ; [tʃi 'zoi] « j'y suis » ; [tʃi 'zo i 'zoldi] « il y a les sous » ; [u βjo'ristu] « le fleuriste » [ʔmikka 'βonu] « pas bon » ; [aʃu 'battu 'δui 'βolti] « j'ai fait deux fois » ; [a vur'tuna] « la chance » ; [ʔān'dawa 'vin a] « il allait jusqu'à ».

Mme P. : [ʔkasu fu'rrjaɔu] « fromage *tourné* », [fa'ʔimuzu] « nous faisons », [le 'βrapə] « les oreillettes », [ʔstai vil'mando] « tu es en train de filmer » ; [i 'gardi] « les chardons » ; Mme C. : [su 'ʔaβuɔe] « type de fougasse », [fa'ʔimiu 'nnoizi] « nous faisons », [ʔfiɔi 'mele] « c'était du miel », [e ma 'ʔɔmo] « oui mais comment », [i 'gardi] « les chardons »...

Signor P. : [sa 'hapra] « la chèvre », [a ssa 'ʔraβa] « à la planche » [sa eɫ'veʔe] « la brebis », [su βa'nnittu] « sorte de tissu ».

Il est remarquable que la lénition consonantique, chez M. P., lorsqu'il s'exprime en corse, se réalise selon les modalités du corse dialectal du sud ; en effet, schématiquement, elle concerne les constrictives, comme le montrent les exemples ci-dessus, mais non les occlusives, comme le montrent les exemples suivants : [ʔfoku] « feu », [u 'kapu] « la tête », [u 'pani] « le pain »... Le corse « élaboré » qui se répand aujourd'hui présenterait plutôt [ʔfogu], [u 'gabu], [u 'bane]. Chez Mme P. et Mme C. en revanche, la lénition s'opère selon le modèle sarde.

• *Les cacuminales et le traitement de L+yod*

La cacuminalisation est également un phénomène phonétique qui traverse l'ensemble de l'Italie centro méridionale, insulaire et péninsulaire. Les travaux sur ce sujet sont nombreux et les interprétations en termes de substrat sont riches et stimulantes²⁵. Phonétiquement, le terme – ancien – désigne un type d'articulation des consonnes

25. Pour un point sur la question, cf. Contini 1987.

réalisées dans la zone alvéolaire, et prépalatale : ces articulations sont réalisées avec la pointe de la langue redressée vers le sommet (*cacumen*) de la cavité buccale. Ici encore, le phénomène, sur l'ensemble de l'aire qui nous intéresse, peut être abordé sous l'angle de la phonétique descriptive en synchronie, mais aussi en termes de synchronie dynamique, de traces, de reliquats, ou encore de régressions témoignant d'un état concerné par ce phénomène. Le phonème le plus caractéristique de ce type de réalisation est le continuateur de LL latin : ILLU > ['ɛd̥d̥u], ['id̥d̥u] « lui ». On trouve occasionnellement ces réalisations partout dans le corpus, dans la bouche de tous nos locuteurs, quelle que soit la variété linguistique qu'ils sont censés employer. Le locuteur le plus intéressant à cet égard est sans doute M. P. : la cacuminalisation s'étend chez lui à tous les phonèmes et à toutes les séquences de la zone articulatoire concernée, et elle s'avère « vivante », et non pas fossilisée sur une réalisation emblématique²⁶. En outre, sur un point particulier, la production de M. P. contient toutes les variantes que l'on peut supposer dans la chaîne de régression qui concerne le traitement de la latérale palatale. Il faut savoir en effet que, dans l'espace corso-gallurien, le traitement de la séquence L + yod est confondu avec celui de LL : PALEA > ['pad̥d̥a], comme COLLU > ['kod̥d̥u]. M. P. emploie tour à tour sous les formes suivantes le mot « travail » : on trouve la forme [tra'βaju] « le travail », mais aussi [tra'βaɮu], [tra'βaju], [tra'βallu], [tra'βad̥d̥u]. Ou encore ['paja] « paille », mais aussi ['paɮa], ['paja], ['palla], ['pad̥d̥a]. Cette variation dans le traitement de L + yod est sarde, mais elle est également corse... En Corse comme en Sardaigne, chacune de ces variantes s'est fixée, dans telle ou telle aire, où elle est devenue la forme « normale » et une vision aréologique élargie permet de repérer dans l'espace les ondes successives de l'évolution²⁷.

• *Aspects morphosyntaxiques*

La morphologie est particulièrement marquée par cette variation imputable au sarde comme au corse. Ainsi, M. P. utilise, en variation

26. Ce qui est le cas de ce que nous avons décrit pour le corse "élaboré" : ʂt̥ est réalisé comme ʃt̥, ? comme dd.

27. Contini 1987 : 387-393, Dalbera-Stefanaggi 1999 carte 256.

« libre », les articles *u, a, i, et lu, la, li* : selon JPL, l'article *lu* appartient à la morphologie gallurienne mais se retrouve en fait chez beaucoup d'émigrés sardes en France, originaires de toutes zones dialectales confondues. Mais par ailleurs, en Corse, il représente la forme ancienne mais encore bien vivante dans la région du Cap-Corse et résiduelle ou contextuelle dans l'extrême sud. M. P. utilise également, de manière quasi systématique, des formes d'imparfait en ['aj] et non ['aw], [kum'praja] « j'achetais » et non [kum'prawa], [par'lajanu] et non [par'lawanu] « ils parlaient », etc., beaucoup plus largement répandues en Corse : cela marque son discours régionalement, en Corse même, où ces formes sont méridionales. Les formes de première personne de verbes athématiques en *a* – ou des paradigmes qui y sont ponctuellement référés – sont également hautement caractéristiques : *socciu* « je sais », *focciu* « je fais », ont une connotation fortement ajaccienne. Il est vrai qu'à Ajaccio elles sont imputées « aux sardes », mais elles s'inscrivent néanmoins de manière cohérente dans un ensemble morphologique (Dalbera-Stefanaggi 2001).

Citons encore l'utilisation de l'expression [mi] « regarde » (issu de *mirare « regarder »), la construction du complément d'objet humain avec la préposition *à* : *l'avete visto, à Davide ?* « vous l'avez vu, (à) David ? », ou encore le renforcement par *che* du relateur dans la subordonnée : *quando che l'hanno fatto gli esami* « quand (que) ils lui ont fait les examens »... autant de points qui ont fait l'objet d'un beau (dés)accord d'interprétation, c'est-à-dire qui ont été imputés au sarde ou au corse selon le domaine d'étude de chacun, et qui témoignent de la surdétermination du champ de la variation et de l'interférence.

En bref, c'est sans doute à travers les descriptions et annotations des transcripteurs que l'imbrication de la variation apparaît le mieux. En effet, les regards croisés ont abouti, dans bien des cas, à une imputation double (corse et sarde) des points relevés. On valide ainsi « la démonstration du rôle de la représentation linguistique et du double regard sur les langues : regard intérieur, qui isole les dialectes identitaires, regard extérieur qui envisage de vastes koinès favorisant les bigarrures » (Branca-Rosoff 2002).

5. La variation langagière, modèle du changement linguistique ?

L'appréhension de chacun des analystes révèle une organisation structurale, comme si le continuum flou s'organisait çà et là en système clos : c'est le choix des traits, la décision de l'analyste, relayée sans doute par le contexte socio-linguistique (voir ce qu'est devenu le marqueur lénition consonantique en corse élaboré). Cela est vrai pour des variétés relativement closes (corse, sarde), mais cela est vrai aussi – et les descriptions des linguistes sont révélatrices à ce sujet (Guarnerio 1902-1905, Rohlfs 1949, Contini 1987 :438...) – pour les variétés analysées comme mixtes ou interférentielles. Ainsi, selon Contini, « en sassarien un vocalisme de type toscano-corse s'est superposé à un vocalisme sarde. [...] Les exemples de survivance du vocalisme sarde sont cependant si nombreux qu'on peut considérer qu'actuellement deux systèmes coexistent » (Contini 1987 :438).

On a peut-être là une clef (un modèle ?) de la manière dont fonctionne, à plus grande échelle, la diffusion spatiale et temporelle du changement linguistique et l'on est, en tout état de cause, ramené au délicat problème (Dalbera-Stefanaggi 2001). de l'évaluation de la part respective de la parenté génétique et de l'affinité en situation dialectale²⁸. Ici – dans notre corpus – c'est la variabilité, la mouvance, le mixage en train de se faire qui sont au premier plan : on ne sait pas s'il en restera des traces. Ailleurs, ce mixage peut se figer, et engendrer un « précipité » : n'est-ce pas ainsi que l'on analyse, finalement, la situation sassarienne évoquée plus haut ?

Nous avons tenté d'appréhender ailleurs (Dalbera & Dalbera-Stefanaggi 2001) l'influence des facteurs socio-linguistiques dans l'évolution linguistique sur le domaine corse : il s'agissait de comprendre comment la situation politique et sociale de la Corse d'aujourd'hui favorise l'émergence d'une variante que nous avons appelée « corse élaboré ». Si l'on tente à présent d'intégrer à cette appréhension les pratiques pratiques d'immigrés décrites ici, dans une vision plus large, on constate qu'elles s'inscrivent, d'une certaine manière, en miroir l'une de l'autre.

28. « (L)es phénomènes de mixité sont plus compréhensibles si on considère que les frontières des langues romanes sont floues.[...] l'échelon national, qui sert trop souvent de cadre aux romanistes, est remis en question » (Branca-Rosoff 2002).

On est sans doute, avec le corpus analysé ici, en face (de l'autre côté du miroir ?) : une progression pas à pas sur le terrain dialectal, du sarde au corse et à l'italien, grâce à l'interface gallurienne qui permet le franchissement d'un bourrelet d'isoglosses. Cette progression (est-il besoin de le signaler ?) reflète très exactement la place, au sens spatial et temporel, de la Corse dans l'aire italo-romane (Dalbera-Stefanaggi 1991) et illustre, sans doute de manière banale, l'évolution linguistique en domaine dialectal, tout autant que « à l'idée trop simple d'un arbre généalogique dont le tronc serait une langue mère (le latin pour les dialectes romans), et dont les parlers locaux seraient les rameaux, [on veut bien] substituer l'image d'une association de cellules perméables, réagissant les unes sur les autres, dans un équilibre changeant entre uniformité et diversité » (Fourquet 1968 : 587).

On a affaire, d'une certaine manière, à l'« évolution croisée » (Dalbera & Dalbera-Stefanaggi 2001) que nous avons déjà pointée, du français vers le corse (élaboré) et du corse (hérité) vers le français. Mais ici le mouvement est plus ample, dans la mesure où le processus décrit nous fait remonter à la source de chacune de ces variétés.

En tout état de cause, la seule description linguistique des situations que nous avons évoquées, si elle s'avère toujours éclairante (en particulier au plan de l'analyse du changement linguistique) est loin d'être suffisante et d'épuiser la réalité. D'une part, « les fluctuations interpersonnelles reflètent [...] des rapports variés à la norme, donnent lieu à une variabilité faiblement systématisable par les moyens de l'analyse linguistique, et, ce qui transparait dans cette variabilité [...] ce ne sont pas seulement les catégories et finalités sociales, mais la démarche du locuteur en face de ces instances communes. L'analyse des fluctuations : la variabilité concrète des énoncés, requiert donc des régularités d'ordre non seulement linguistique et sociologique, mais psychologique » (Manessy & Wald 1979).

D'autre part, et cela nous semble un des enseignements majeurs de l'analyse de notre corpus, la question de la réception de la variation, concrétisée ici par le rôle du transcritteur-descripteur, est sans doute déterminante, le micro-linguistique analysé nous semblant pouvoir fournir des hypothèses fécondes à l'échelle macro-linguistique, et plus spécifiquement dans la manière d'aborder la question du changement linguistique.

C'est ce terrain que, à travers les approches présentées ici, nous avons cherché à baliser.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRANCA-ROSOFF S. (2002), « Présentation », *Langage & Société*, n° 99, « Langues en contact autour de la Méditerranée : hybridations et emprunts », Paris : 5-7.
- CONTINI M. & BOE L.J. (1972), « Voyelles orales et nasales du sarde campidainien », *Phonetica*, 25 : 165-191.
- CONTINI M. (1987 [1983]), *Étude de géographie phonétique et de phonétique instrumentale du sarde*, Alessandria, Edizioni Dell'Orso.
- DALBERA J.-PH. & DALBERA-STEFANAGGI M.-J. (2001), « Réflexion sur la dimension sociolinguistique du changement diachronique. Corse-Français : une évolution croisée » Nicolai R. (éd.), *Leçons d'Afrique*, Peeters, Louvain-Paris.
- DALBERA-STEFANAGGI M.-J. (1991). *Unité et diversité des parlers corses. le plan phonologique. Parenté génétique et affinité*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- (1995), *Nouvel Atlas Linguistique de la Corse*, vol. 1, Paris, CNRS Éditions.
- (2001), *Essais de Linguistique Corse*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola.
- (2002), *La langue corse*, Paris, PUF, Que Sais-je ?
- FOURQUET J. (1968), « Langue, dialecte, patois », Martinet (éd.), *Le Langage*, Paris, Gallimard.
- GUARNERIO P.E. (1902-1905), « Il sardo e il corso in una nuova classificazione delle lingue romanze », *Archivio Glottologico italiano*, XVI, 1905 : 491-516.
- LAUSBERG (1969), *Linguistica romanza*, (2 vol.) trad. italienne Milano, Feltrinelli, 1976.
- MANESSY G. & WALD P. (1979), *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies* Paris, L'Harmattan.
- ROHLFS (1949) *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti* (3 vols.) trad. italienne Torino, Einaudi 1966.
- SCHEER T.(éd.) (2004) « Usage des corpus en phonologie » *Corpus 3*, Nice.